

Point de service pour la semaine de relâche 2020

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre service de garde. Voici quelques informations qui pourront vous être utiles lors de votre séjour chez nous.

Pour favoriser le bon fonctionnement de cette semaine, nous vous demandons de respecter les quelques règles suivantes :

- Veuillez respecter les horaires des activités; arriver avant 9h00 et de quitter après 15h00.
- Le matin, veuillez indiquer au personnel le nom de la personne qui doit venir chercher votre enfant s'il n'apparaît pas sur la fiche d'inscription;
- Veuillez remplir une fiche médicament et remettre le médicament au personnel à votre arrivée si nécessaire. (ÉpiPen, antibiotique ou autre). Nous vous rappelons que seuls les médicaments prescrits peuvent être administrés à l'enfant;
- N'oubliez pas de nous préciser si votre enfant a l'autorisation de quitter seul à une heure précise en fin de journée.

Votre enfant doit avoir avec lui tous les jours :

- Pantalon de neige et vêtements pour jouer dehors;
- Mitaines et bas de rechange;
- Lunch froid avec «bloc réfrigérant» ou thermos
- Une collation pour le matin. (La collation de l'après-midi sera fournie par le service de garde);
- Souliers pour le gymnase.

Nous demeurons disponibles pour répondre à toutes autres questions. En vous souhaitant une bonne semaine de relâche parmi nous,

L'équipe du service de garde

Nom du point de service : SDG, École Francois-de-Laval

Adresse : 12060 ave Bois-de-Boulogne

Nom de la direction : Mme Lucie Charette

Téléphone de l'école : (514) 596-5540

Nom de la technicienne : Nancy Bernier

Téléphone du SDG : (514) 596-5780

Courriel : berniern@csgm.qc.ca

Heures d'ouverture du service de garde : de 7h00 à 18h00

Porte d'entrée du sdg (si différente de l'école) : 12060 ave Bois-de-boulogne

Politique des retards : 1,50\$ la minute

Veuillez remplir un formulaire d'autorisation de médicaments pour les enfants ayant une médication quotidienne.

Nous vous rappelons que les frais de garde ne sont pas remboursables même si votre enfant s'absente pour une journée.